

# Instruction préparatoire et solidarité

Autor(en): **Pellaud, Fr.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **8 (1951)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996584>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'Instruction préparatoire au service de la Chaîne du bonheur ?

Nous avons, dans le No d'octobre, lancé un appel à tous les amis de l'Instruction préparatoire pour les inviter à s'associer à l'action de la Chaîne du Bonheur en faveur de l'amélioration de l'ordinaire de nos établissements hospitaliers de Suisse romande.

Il serait prétentieux d'affirmer que l'Instruction préparatoire a magnifiquement répondu à cet appel, mais il convient de dire que ce qui a été réalisé par les quelques groupements qui ont bien voulu « enchaîner » est tout à l'honneur de notre beau mouvement de jeunesse qui prouve ainsi son sens à la fois social et chrétien !

Nous qui avons l'inappréciable bonheur de pouvoir nous ébattre librement et sans contrainte dans le cadre de joutes sportives pacifiques, nous avons aussi le devoir de songer à nos frères moins favorisés par la nature et qui, dans les hôpitaux, les sanatorias et les homes de toute nature, attendent, résignés et confiants, le retour d'une santé pourtant souvent dangereusement compromise. En dépit des excellents soins dont ils sont l'objet de la part de médecins et de garde-malades attentifs, nous sommes persuadés qu'un geste de sympathie, qu'une aide matérielle, qu'un petit rien provenant de jeunes comme eux sont doublement appréciés par nos camarades hospitalisés.

C'est pourquoi nous sommes fiers de pouvoir féliciter ici et de citer à l'honneur les groupements I. P. de Suisse romande qui se sont spontanément associés à l'action bienfaisante et humanitaire de la Chaîne du Bonheur :

C'est le groupement I. P. de St. Imier-Sport qui réalisa le plus beau geste et qui eut l'honneur d'accueillir les animateurs de la Chaîne du Bonheur, le 31 octobre dernier, dans le cadre d'une soirée récréative des plus animées.

Mentionnons également le magnifique travail des groupements I. P. de l'Union cadette de Neuchâtel, de Lignières et de Movelier dans le Jura bernois, sans oublier tous ceux qui ont oeuvré non moins utilement dans le cadre des grandes actions de ramassage effectuées en Valais, dans le canton de Vaud et dans le Jura.

Nous savons que nombre de groupements que les vendanges, la désalpe, les travaux agricoles et autres circonstances ont empêché de s'associer à la présente action, s'appêtent déjà à travailler en faveur de la Chaîne, au cours de l'hiver qui s'annonce, en organisant des soirées, des tombolas et autres manifestations à son profit. Qu'ils en soient, par avance, sincèrement remerciés.

Que l'on nous permette de formuler maintenant un vœu puisque c'est la coutume ; le voici : **Que chaque moniteur I. P. de Suisse romande devienne un « chevalier-servant » de la Chaîne du Bonheur. Qu'en chaque circonstance, il mette toute sa juvénile ardeur, sa foi et son enthousiasme au service de cette belle action. Il ne saurait mieux servir sa propre cause, tout en contribuant à l'établissement de la grande Paix sociale dont notre pays a, aujourd'hui, plus besoin que jamais.**

Francis PELLAUD, secr. rom.

## INSTRUCTION PRÉPARATOIRE ET SOLIDARITÉ

Nous avons vu, avec l'action de la Chaîne du Bonheur comment les adeptes de l'I. P. savent se montrer généreux et empressés à secourir ceux de leurs semblables qui sont dans le besoin. L'exemple que nous nous plaisons à relever ci-après est peut-être encore plus éloquent. Qu'on en juge :

Un groupe de jeunes gens de Huttwil participait, dans le cadre de l'Instruction préparatoire, à un camp d'excursion dans le Tessin. Parmi eux se trouvait Hans, victime innocente de la paralysie infantile. Hans ne pouvait, de par son infirmité, participer à l'Instruction préparatoire, mais il pouvait, par contre, aller à bicyclette. Ses camarades, dans un de ces gestes qui honorent notre jeunesse, décidèrent malgré tout de l'emmener avec eux dans leur randonnée au Tessin. Hans était, on ne peut plus heureux. Il suivit ses camarades tout au long de leur long pèlerinage, franchissant avec eux le Gothard et dévalant la Léventine. Comme c'était au moment des inondations et que leur bourse d'apprentis ne leur permettait pas de dormir à l'hôtel, ils vécurent, sous la tente, des nuits inoubliables.

Un jour, ils s'avisèrent de franchir la frontière italienne, histoire de voir de l'autre côté ! Au cours d'une halte de quelques minutes, le vélo de Hans disparut. Quelqu'un l'avait volé ! La police italienne nantie de l'affaire se contenta de rétorquer que de tels vols de vélos était chose courante en Italie et qu'elle ne pouvait rien entreprendre. La consternation fut grande parmi nos jeunes excursionnistes. Pour avoir voulu

procurer une grande joie à Hans, ils avaient consommé son malheur en le privant de son seul moyen de locomotion ! Que faire ? Il fallut régler d'abord la question du retour au foyer, ce qui ne fut pas une sinécure. Puis, il y avait la responsabilité morale du chef de l'entreprise, le moniteur I. P. Kaspar DREIER. Celui-ci n'eut qu'une pensée : remplacer le vélo de Hans. C'est alors que se posa le problème du financement ! Tous ces jeunes étaient apprentis et par conséquent peu riches ! Kaspar Dreier pensa alors à adresser une prière à tous les membres de la grande famille de l'I. P. Suisse dans la revue de l'EFGS. « Starke Jugend Freies Volk », en septembre 1951, en invitant chacun à verser 10 cts. pour le vélo de Hans. Cet appel ne fut pas vain et aujourd'hui même ce sont frs. 150.— qui ont été expédiés à ce brave moniteur I. P. qui aura la grande joie de pouvoir offrir ainsi un nouveau vélo à son malheureux camarade.

Il nous plaît de relever tout particulièrement le geste d'un jeune Allemand qui, après avoir pris connaissance de la mésaventure de Hans, lui envoya la contre-valeur de 1 fr. en marks allemands. Le personnel de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport y alla aussi de son obole tandis que frs. 108.20 furent versés par leurs camarades I. P. de tout le pays.

Que d'espoirs de tels gestes de solidarité ne font-ils pas naître ?

Fr. Pellaud.